COMMUNE DE GACOGNE

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du Jeudi 10 Septembre 2015 à 19 h à la Mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX SUIVANTS: VOIRIE, TOITURE DE LA GRANGE DE L'AUBERGE, FENETRES A L'ECOLE.
- SITE INTERNET.
- QUESTIONS DIVERSES.

Etaient présents: Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Camille DEBEZE, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Brigitte HORB, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT

Absent excusé: Jean-Pierre CAMBIANICA, ayant donné pouvoir à Christophe GAGNEPAIN.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 3 Septembre 2015.

• CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX ENVISAGES :

✓ Voirie:

Trois entreprises ont adressé leur proposition pour les travaux de réfection à réaliser sur les emplacements suivants : VC11 Mairie, VC11 Les Plats, Rhuère, La Roche et La Porouse auxquels s'ajoute le goudronnage de la petite cour sise derrière l'école.

Après avoir examiné attentivement ces devis, les membres du Conseil optent à l'unanimité pour l'Entreprise GUILLEMINOT TP qui propose de faire ces travaux pour un montant de 68 857 € HT, soit 82 628,40 € TTC.

✓ Fenêtres de l'école :

Quatre entreprises ont répondu à notre appel d'offres pour la fourniture et la pose des 4 fenêtres à l'école.

Après délibération, la majorité des Conseillers choisissent, à 9 voix pour − 2 voix contre, de confier ce travail à l'Entreprise de menuiserie JOINDOT pour un montant de **3 100 € H.T.** comprenant 2 couches de finition aux couleurs de la classe.

✓ Toiture de la grange de l'Auberge

Cinq propositions nous ont été soumises qui ont toutes été calculées avec la pose de tuiles rouges losangées de Ste-Foix, de chevrons en sapin traité, de lattes, de gouttières et descentes de gouttières.

Après délibération, les Conseillers décident à l'unanimité de confier la réfection de cette toiture de 174 m² à M. Franck PEREIRA, pour 17 922,15 € HT.

Décisions modificatives au budget primitif 2015

Voirie

Un montant de 66 600 € TTC avait été budgété pour les travaux de voirie, alors qu'il y a lieu de prévoir maintenant **68 857** € **HT**, soit **82 000,-** € **TTC.** En conséquence, 16 400 € seront transférés du Fonctionnement au budget Investissement.

Toiture de l'Auberge

Pour la réalisation de cette toiture d'un montant de **17 922,15 € HT,** soit **21 506,58 € TTC,** nous avions prévu une dépense de 21 000 € au budget 2015. Pour compléter, il y aura lieu de transférer 600,- € du Fonctionnement au budget Investissement.

Fenêtres

Il y a lieu de transférer le montant du devis JOINDOT du Fonctionnement au budget Investissement.

• SITE INTERNET

M. PENNAMEN présente son projet de site internet http://gacogne-en-morvan.jimdo.com
Il est proposé que cela devienne le site officiel de la commune qui pourra être consulté gratuitement.

A l'unanimité les membres du Conseil, compte tenu de la qualité du travail accompli, décident de valider le site internet créé par M. PENNAMEN et lui donnent leur aval pour qu'il le mette à la disposition du public. M. PENNAMEN sera administrateur de ce site communal, en lien avec la mairie.

• QUESTIONS DIVERSES

Pont de Vaupranges

L'Entreprise TACHE Fabrice a établi un devis de réfection de ce pont qui se monte à 19 184 € HT. Ce pont étant mitoyen avec la commune de Mhère, une concertation avec cette commune sera prévue prochainement ainsi que l'établissement d'autres devis compte tenu de l'obligation de mise en concurrence.

Fait à Gâcogne, le 15 Septembre 2015

Christophe GAGNEPAIN Maire de Gâcogne